DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMMUNE D'ERNY-SAINT-JULIEN

ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Présenté par le SIDEN-SIAN

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 6 JUILLET AU 5 AOÛT 2022

Décision du Tribunal Administratif de Lille

N° E22000063/59 du 16 Mai 2022

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

1. OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

2. DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

3. SYNTHESE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

4. QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUËTEUR

5. MEMOIRE EN REPONSE

ANNEXES :

1. Observations orales recueillies lors des permanences

    a. Mr et Mme Dupont,4 chemin des écoles
    b. Mme Saint Pol, 9 Rue Basse
    c. Mr Macrez, rue du Marais
    d. Mme Demany Reine, 14 rue basse Boulogne
    e. Mr Demany , 25 rue basse Boulogne
    f. Mr Maillot 13 rue Basse Boulogne

2. Courrier reçu en mairie de Mr et Mme Hanne Molon d'Enquin-les-Mines

3. Documents déposés par Mr DUCRISTEL, 24 rue d'Enquin

1. OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La réglementation établit des obligations pour la collectivité et les particuliers quel que soit le mode d'assainissement considéré.

L'assainissement est un élément de la lutte contre la pollution en général, qu'il convient de ne pas négliger.

Le SIDEN-SIAN après délibération du conseil d'exploitation et du bureau Syndical du 28 Avril 2022 a décidé de retenir le projet de zonage d'assainissement pour la commune de Erny-Saint-Julien

Le choix du zonage d'assainissement des eaux usées a été réalisé sur la base de l'étude technico-économique des solutions proposées dans le cadre du schéma d'assainissement

a-**assainissement collectif des eaux usées** – solution favorable sur le plan technique et économique

b-**assainissement non-collectif des eaux usées**-pour des logements excentrés, l'assainissement collectif des eaux usées tendrait à accroître le coût du projet

La délimitation du plan de zonage présenté est bien détaillée

Le plan de zonage de l'assainissement des eaux usées correspondant sera amené à évoluer à moyen et long terme pour rester en harmonie avec l'urbanisation de la Commune.

Le zonage de l'assainissement de la Commune de ERNY-SAINT-JULIEN se présente donc comme un outil intéressant pour l'évolution de son environnement.

2. DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête s'est déroulée du mercredi 6 juillet au vendredi 5 Août 2022 inclus, avec mise à disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie de ERNY-SAINT-JULIEN d'un dossier complet et d'un registre d'enquête

Le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences physiques en mairie :

- Le Mercredi 6 juillet de 15h à 18 h, ouverture de l'enquête publique, salle du conseil
- Le Vendredi 22 juillet de 15h à 18h, salle du conseil
- Le Vendredi 5 août de 15 h à 18 h, clôture de l'enquête publique, salle du conseil

Les affichages réglementaires ont été réalisés (SIDEN-SIAN-Mairie-journaux). La Mairie a distribué l'avis d'enquête publique dans chaque boîte à lettres.

Les observations ou propositions pouvaient être

-consignées sur le registre papier ouvert en mairie d'Erny-Saint-Julien

-adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'Erny-Saint-Julien

-envoyées à l'adresse mail : epzonage.erny-saint-julien@noreade.fr

Au préalable, le commissaire enquêteur a rencontré le 3 juin le responsable de Noréade, Monsieur Chochoy, chargé d'opérations et le 1er Juillet Monsieur Maire d'Erny-Saint-Julien, Monsieur Dupont, qui m'a fait découvrir sa commune

3. SYNTHESE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

Permanence du 6 juillet 2022 :

Lors de cette permanence, j'ai reçu

Mr et Mme Dupont,

Mme Saint-Pol, Mr Macrez qui envisageaient de déposer un courrier ou envoyer un mail.

Pas d'observations au registre d'enquête

Permanence du 22 Juillet 2022

Lors de cette permanence, j'ai reçu de nouveau Mr et Mme Dupont

Pas d'observations au registre d'enquête

Permanence du 5 Août 2022

Lors de cette permanence, Monsieur Dupont, Maire m'a remis une lettre de Mr et Mme Hanne Molon

J'ai reçu Mme Demany Reine, Mr Demany Jean-Pierre, Mr Maillot,

Mr Ducristel qui a remis un plan de futures constructions sur une parcelle successorale

Pas d'observations au registre d'enquête

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Les personnes d'ERNY-SAINT-JULIEN reçues souhaitent :

- Connaître la date prévisionnelle des travaux
- Savoir s'il y aura des subventions diverses
- Ce qu'il adviendra de l'eau pluviale
- Connaître le prix du m3 d'eau
- La possibilité de pouvoir choisir l'emplacement du puisard installé sur le domaine public suivant la configuration de leurs maisons
- La possibilité de pouvoir prévoir des puisards en vue de futures constructions
- Le devenir de leurs fosses septiques existantes

Mr et Mme Hanne Molon qui habitent 47 rue d'Herny à Enquin-les-Mines sont favorables au projet d'assainissement des eaux usées pour la commune d'ERNY-SAINT-JULIEN mais émettent les réserves suivantes :

-sur la distance entre la station d'épuration et leur domicile, les nuisances olfactives éventuelles, le maintien des haies en lisière des parcelles et l'impact de la station d'épuration sur la valeur future de leur habitation

Observation de la MRAE (MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE)

Seul cet organisme a été contacté. Dans son avis la MRAE estime que la réalisation du zonage d'assainissement des eaux usées n'est pas soumise à évaluation environnementale

4. QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUËTEUR

-Monsieur le Maire m'a fait part qu'il souhaitait avoir sur sa commune de nouvelles constructions. Ce souhait a-t-il été pris en compte dans le projet (exemple : dents creuses)

-Le contrôle à postériori des habitations en zones non raccordable (périodicité-coût-obligation de mise en conformité) aurait été souhaitable d'être précisé

-Pour l'eau pluviale, y aura-t-il la mise en place d'équipements éventuels sur le domaine public et le réseau existant sera-t-il conservé

- Un Technicien se rendra-t-il chez les habitants avant travaux, avec l'envoi d'un courrier préalable pour rendez vous

5. MEMOIRE EN REPONSE

Le commissaire enquêteur, en application des dispositions R123-18 du code de l'environnement invite le porteur du projet à produire dans les 15 jours qui suivent la remise la remise du présent procès-verbal, son mémoire de réponse aux observations ci-dessus formulées par le public et le commissaire enquêteur

0 9 AOUT 2022

SIDEN-SIAN 23 Avenue de la Marne CS 90101 59818 WASQUEHAL CEDEX

Claude HENNION

Commissaire Enquêteur